



# Comité de bassin de la Guadeloupe

SEANCE DU 09 JUILLET 2014

\*\*\*\*\*

DELIBERATION N° 2014 / 03

\*\*\*\*\*

## *Désignation des représentants du comité de bassin au conseil d'administration de l'office de l'eau de la Guadeloupe*

Le comité de bassin de la Guadeloupe, réuni le 09 juillet 2014, délibérant valablement,

- Vu le code de l'environnement, en particulier les articles L213-13 à 14 et R213-63 ;
- Vu le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif et notamment son article 9 ;
- Vu l'arrêté du Président du conseil général de Guadeloupe du 30 janvier 2006 portant constitution du conseil d'administration de l'office de l'eau ;
- Vu l'arrêté préfectoral DEAL/RN-2014-022 portant renouvellement de la composition du comité de bassin de la Guadeloupe en date du 30 juin 2014 ;
- Vu la désignation des représentants des services de l'Etat au conseil d'administration de l'office de l'eau faite par la Préfète ;
- Vu le courrier du président du conseil général daté du 2 juillet 2014 désignant les représentants du conseil général au conseil d'administration de l'office de l'eau ;
- Vu l'information faite en séance par le représentant du conseil régional concernant les représentants de la région au conseil d'administration de l'office de l'eau ;
- Vu le règlement intérieur du comité de bassin de Guadeloupe modifié le 30 septembre 2011 ;

Après avoir procédé à la désignation conformément aux textes en vigueur,

DECIDE

### Article 1

La liste des 18 membres du comité de bassin représentant celui-ci au conseil d'administration de l'office de l'eau est arrêtée ci-dessous :

#### **Représentants de la Région ( 2 membres)**

- Roberte MERI
- Michelle MAXO

**Représentants du Département ( 2 membres)**

- Marcel SIGISCAR
- Eddy CLAUDE-MAURICE

**Représentants des communes et EPCI (5 membres)**

- Frantz DARLIS
- Maguy CELIGNY
- Julien GAMIETTE
- Adrien LUBIN
- Joseph HILL

**Représentants des socio-professionnels et usagers hors association de consommateurs et de protection de l'environnement (3 membres)**

- Sony de SOUZA
- Michel CLAVERIE-CASTETNAU
- Jean COURTOIS

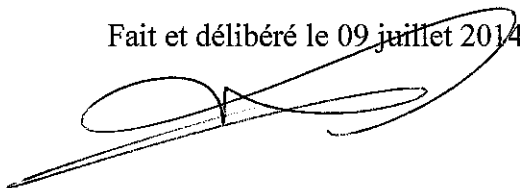
**Représentants des associations de consommateurs, de protection de l'environnement (3 membres) et des personnalités qualifiées**

- Gustavie Gérard MUGERIN
- Pauline COUVIN-ASDRUBAL
- Mylène VALENTIN

**Représentants de l'Etat**

- Le directeur de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement ou son représentant
- Le directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ou son représentant
- Le directeur de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant

Fait et délibéré le 09 juillet 2014



Le président du comité de bassin  
Marcel SIGISCAR